



IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité de formation : stage d'insertion professionnelle	Niveau d'études : A
Intitulé du cours :	Nombre de crédits ECTS :
Nombre de périodes : 120	Code : 32 53 04 U31 D1

DESCRIPTION
<p><b><u>Prérequis :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;</li><li>◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).</li></ul>
<p><b><u>Objectifs :</u></b></p> <p>L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>◆ d'appréhender le monde du travail et ses exigences fondamentales ;</li><li>◆ d'observer et d'analyser les méthodes de travail de base au sein d'une entreprise ou d'un organisme ;</li><li>◆ de développer des savoirs, savoir-faire, savoir-être par l'expérimentation dans l'entreprise ou l'organisme ;</li><li>◆ de faciliter son insertion ultérieure dans la vie professionnelle.</li></ul>
<p><b><u>Directives concernant le stage d'insertion professionnelle</u></b></p> <p><b><u>Programme pour l'étudiant</u></b></p> <p><b>Avant le stage</b></p> <p>L'étudiant présente et justifie un projet de stage réalisable.</p> <p>Après accord du chargé de cours, l'étudiant précise les coordonnées de l'entreprise et de la personne responsable en vue d'établir une relation école – entreprise.</p> <p>Une convention de stage (à retirer au secrétariat) est établie entre l'école, l'étudiant et l'entreprise.</p>

## **Pendant le stage**

L'étudiant participe aux principales tâches. Il utilise à bon escient et avec respect le matériel mis à sa disposition. Il s'intègre dans une équipe de travail ; il fait preuve d'initiative, d'esprit critique, de sociabilité, d'organisation du temps de travail.

L'étudiant rédige un rapport.

## **Après le stage**

L'étudiant remet son rapport sur les différentes tâches effectuées.

## **Rédaction du rapport technique**

### **Rédaction du rapport**

#### **1. Présentation de l'entreprise**

Présenter en quelques lignes

- la forme juridique (SA, SPRL, ...)
- l'objet social
- un bref historique de la société
- l'organigramme (nombre d'employés, qualification de chacun, organismes sociaux le cas échéant)
- la place du stagiaire au sein de l'entreprise.

#### **2. Travail au sein de l'entreprise**

- Description du type d'horaire (variable, fixe, matin, après-midi, soir, ...)
- Description du travail demandé
- Description des relations avec le monde des travailleurs (travail seul ou en équipe)
- Description du matériel mis à disposition
- Y a-t-il eu un contrôle réalisé ? Si oui, par qui ? A quel fréquence ?

#### **3. Réflexion critique**

Analyse du projet professionnel :

- Les méthodes de travail étaient-elles adaptées aux tâches confiées au stagiaire ? Les tâches confiées ont-elles été réalisées ? Si non, pourquoi ?
- Opinion personnelle sur l'organisation de l'entreprise (en rapport avec la branche)
- Quels sont les points positifs et négatifs du stage ?
- Quel(s) apport(s) personnel(s) le stagiaire peut-il tirer de son stage ?

#### 4. Considérations techniques

- De 10 à 20 pages
- Support éventuel (CD, ...)
- Eventuellement : remerciements, sommaire, bibliographie, page de garde
- Une attention particulière sera faite à l'orthographe et à la syntaxe des phrases
- Attention également aux règles de présentation dactylographiques et d'édition.

**Statut du cours** : Obligatoire

#### **PERSONNEL ENSEIGNANT**

Mr Craeye Patrick

#### **MODES D'EVALUATION**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable

◆ d'élaborer un rapport synthétique comportant :

- ◆ une description des tâches réalisées ainsi que de leur contexte institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme),
- ◆ une réflexion critique et argumentée de ce qui a pu être fait.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision et la qualité du rapport présenté ;
- ◆ la qualité des relations établies ;
- ◆ le degré d'autonomie atteint.